



Aux contribuables de la Municipalité d'Authier

AVIS PUBLIC

Est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Authier :

Que **L'HEURE** de la réunion régulière du conseil municipal prévue le mardi 6 février 2024 à 19h30, sera devancée à 19h00.

Donné à Authier, ce 31 janvier 2024

Rachel Barbe
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale de la Municipalité d'Authier, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut en affichant une copie, à chacun des endroits suivants le 31 janvier 2024.

Bureau municipal d'Authier
Bureau municipal aile Est du bâtiment multi-usage
Site internet de la municipalité
Page Facebook de la municipalité

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31 janvier 2024.

Rachel Barbe
Directrice générale et greffière-trésorière